BOURSES D'EXCELLENCE
AUX MEMBRES ÉTUDIANTS DE 2E ET 3E CYCLE

DOCUMENT D'INFORMATION

CONCOURS 2026

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ADMISSIBLES

Ce concours est destiné aux membres étudiants inscrits à **temps complet** et qui réalisent une maîtrise professionnelle ou de recherche (2e cycle) ou une thèse (3e cycle) sous la direction ou la codirection d'un membre chercheur **régulier** du RAIV, de l'une ou l'autre de ses équipes Violence conjugale (VC) et Violence justice (Vi-J) ou du Partenariat RETRANCHE la violence.

LES BOURSES D'EXCELLENCE DISPONIBLES

	MAITRISE	DOCTORAT
RAIV	2 bourses de 4 000$	2 bourses de 7 500$
Équipe Violence conjugale	2 bourses de 4 000$	2 bourses de 8 500$
Équipe Violence justice	1 bourse de 4 000$	1 bourse de 5 000$
RETRANCHE	2 bourses de 4 000$	2 bourses de 8 000$

DOCUMENTS ET INFORMATIONS POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE

- Remplir et soumettre le formulaire en ligne avant 12 décembre 23:59.
- Justifier la pertinence de votre projet avec les axes du RAIV, des équipes ou de RETRANCHE (voir Annexe 1).
- Résumer votre projet d'étude (max. : 2 500 caractères, environ 500 mots).
- Présenter 3 expériences pertinentes pour démontrer votre excellence (par exemple : bourses et prix obtenus, expériences de publication et de communication, qualité et pertinence des expériences professionnelles, engagement social et implication dans la communauté, etc.) (max. : 1 750 caractères, environ 350 mots).
- Joindre un relevé de notes de l'ensemble des études universitaires effectuées à ce jour pour les programmes complétés ayant mené à un diplôme, en incluant le programme en cours. Il n'est pas nécessaire que ce soit le relevé de notes officiel, vous pouvez transmettre une copie d'écran.
- Transmettre une preuve officielle d'inscription à temps plein au programme de maîtrise ou de doctorat à l'hiver 2026.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le comité d'attribution des fonds pourrait recommander de réaffecter les bourses non attribuées à un autre concours ou de les répartir entre les candidates et candidats à dossier équivalent.
- Les dossiers incomplets et ne respectant pas les consignes seront exclus et non évalués.
- Le cumul des bourses d'excellence de plus d'une infrastructure n'est plus possible depuis le concours 2025. Si vous obtenez une bourse d'excellence pour votre projet de 2e ou 3e cycle, vous ne pourrez pas refaire une demande, sauf si vous passez du 2e au 3e cycle.
- Les bourses seront versées en un seul versement en février 2026.
- Les critères d'évaluation sont à l'Annexe 2.

Pour toute question : raiv.coordination@ulaval.ca

ANNEXE 1 : PROGRAMMATION DE RECHERCHE ET AXES

INFRASTRUCTURE	PROGRAMMATION DE RECHERCHE
RAIV	**Axe 1 : Analyser les violences dans les relations intimes et familiales** • Prévalence des types de violences vécues par différentes populations, leurs caractéristiques, similitudes et différences • Violences agies ou subies, de manière cooccurrente ou séquentielle dans divers contextes ou étapes de la vie • Conséquences des violences subies et facteurs associés (de risque ou de protection) **Axe 2 : Caractériser les VS et explorer les voies favorisant la justice sociale** • Contribution des réponses sociales à contrer ou perpétuer les VS vécues par certains groupes; • Caractéristiques des pratiques favorisant les rapports sociaux plus égalitaires; • Évaluation d'approches novatrices favorisant l'accès à la justice sociale **Axe 3 : Innover, accompagner, collaborer et évaluer les réponses sociales aux violences** • Prévention primaire et sensibilisation; • Programmes et services directs aux personnes et familles; • Lois et politiques sociales
Équipe de recherche en violence conjugale [Équipe VC]	**Axe 1 : VC et complexité.** *Comment s'articulent les trajectoires de vie des personnes en situation de VC? Quels facteurs favorisent les sorties des VC? Quelles sont les similitudes et différences dans les expériences de VC selon diverses populations? Quelles sont les manifestations de la violence post-séparation et les dynamiques à risque d'homicide intrafamilial?* **1.1 Temporalité : reconstituer les trajectoires de vie.** **1.2 Diversité : examiner différents groupes et rapports intimes.** **1.3 Dangerosité : distinguer les types de VC et les risques d'homicide intrafamilial.** **Axe 2 : Pratiques transformatrices et collaboratives.** *Quelles sont les approches novatrices susceptibles d'améliorer les services offerts aux personnes en situation de VC, dont celles de groupes plus vulnérables ou marginalisés? Comment prévenir et intervenir plus efficacement? Comment améliorer la cohérence et l'intégration de l'aide offerte par les différentes ressources concernées?* **2.1 : Analyse critique : pratiques et politiques.** **2.2 : De la création à l'évaluation : programmes et outils.**
Équipe de recherche sur la justice sociale et les violences structurelles [Équipe Vi-J]	**Axe 1. Continuum des réactions individuelles aux inflexions des mouvements sociojudiciaires** **Axe 2. Continuum des réactions structurelles ou institutionnelles aux inflexions sociales**
Partenariat RETRANCHE la violence.	L'objectif général est de décrire les parcours de sortie des violences intimes, familiales et structurelles (VIFS), afin d'identifier les facteurs clés favorisant la sortie des violences et les mobiliser dans les pratiques et les politiques publiques pour améliorer les services et leur efficacité en contexte post-pandémique. Les objectifs spécifiques sont: 1. Reconstituer, dans une perspective de parcours de vie, le cheminement effectué par des personnes qui considèrent être sorties d'une situation de violence; 2. Décrire et comparer les facteurs favorisant la sortie des violences selon : a) le type de violence, b) les positions des personnes comme victime directe ou indirecte et/ou auteur de violence, c) l'étape de vie; d) certains contextes de vulnérabilité (personnes immigrantes, en situation de handicap, LGBTQ2+ ou issues des communautés ethnoculturelles ou autochtones); 3. Identifier les caractéristiques des interventions préventives, d'accompagnement psychosocial ou juridique, du réseau formel ou informel, qui favorisent : a) l'amorce d'une démarche de sortie de la violence, b) la persévérance dans la démarche; 4. Examiner certaines politiques sociales importantes au Québec à la lumière des principaux facteurs de sortie des violences identifiés, afin de soumettre des recommandations aux partenaires politiques; 5. Produire et diffuser largement des outils pratiques permettant de mobiliser concrètement les recommandations émergeant du partenariat; 6. Renforcer la collaboration et le partenariat entre les divers experts des VIFS au Québec.

ANNEXE 2 : CRITÈRES D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION
La qualité du dossier est évaluée sur la base de cinq éléments (50 %): – Bourses et prix obtenus. – Expériences de publication et de communication. – Qualité et pertinence des expériences professionnelles (intervention, assistanat, coordination). – Engagement social et implication dans la communauté. – Dossier académique **La qualité et l'intérêt scientifique du projet seront évalués sur la base de cinq éléments (50 %):** – Clarté et rigueur de la problématique. – Réalisme et faisabilité du projet proposé. – Clarté et précision des objectifs de recherche poursuivis et des questions de recherche. – Pertinence et rigueur de la méthodologie au regard du projet proposé. – Originalité et apport aux connaissances et aux pratiques concernées.

Note : À qualité comparable, une préférence sera accordée aux étudiantes et étudiants qui ne sont pas boursières et boursiers d'un organisme subventionnaire au moment de déposer leur dossier.